

MAIRIE

3 rue du Commerce

25660 MORRE

☎ 03.81.81.25.27

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 JANVIER 2018 à 20h00

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION VISEE EN PREFECTURE LE 08/12/2017 MISE EN PLACE DU REGIME INDEMINITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS (R.I.F.S.E.E.P) :

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité, d'accepter aux agents la prime R.I.F.S.E.E.P.

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget fonctionnement.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 01/01/2018

MODIFICATION BUDGETAIRE :

Afin de régulariser les dernières factures de l'année, il y a lieu d'effectuer les virements de crédit suivant :

Chapitre 011 Charges à caractère général : - 3925.00€

Chapitre 012 Charges de personnel : + 3385.00€

Chapitre 66 charge financières : + 540.00€

